

# MÉTHODOLOGIE

## Réponses à 3 à 5 questions portant sur un domaine « technique » (économie, droit ...)

Barème : Le devoir est noté sur 20. Les points sont répartis entre les 3 à 5 questions et précisés sur le sujet.

Pour chaque question, il est attribué :

- une note égale à 0 sur 20 pour un hors sujet ;
- une note inférieure à la moyenne des points attribués à la question pour tout devoir ne présentant pas de plan matérialisé.

Orthographe : à partir de 5 fautes, 2 points seront enlevés à la note sur 20.

### Le jury attend de la part du candidat :

- ses connaissances théoriques et techniques dans le domaine dans lequel il compose ;
- sa capacité à organiser ses réflexions :
  - en structurant ses connaissances ;
  - en rédigeant avec une bonne grammaire, syntaxe et orthographe ;
  - en utilisant un style clair.

### Conseils méthodologiques

Le plan doit être apparent et matérialisé (titres, sous-titres, numérotation).

Il doit y avoir une introduction, le développement comporte 2 ou 3 parties et il doit y avoir une conclusion.

Le style doit être neutre, sobre et précis et entièrement rédigé (pas de style télégraphique).